PROCÈS-VERBAL de la quatre cent quarante-huitième réunion du **COMITÉ EXÉCUTIF** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le lundi 30 août 2021 à 12 h, en visioconférence.

CONFIRMÉ LE 20 SEPTEMBRE 2021

Membres	**Présent**	**Absent**	**Membres**	**Présent**	**Absent**
DUFOUR, Muriel Vice-rectrice à l'administration et aux ressources		X*	RENAUD LABRIE, Louise Chargée de cours	X	
DUGUAY, Patrick Membre socio-économique et président		X*	Poste vacant Membre externe		
HASTIR, François-Michel Étudiant	X		Poste vacant Membre externe		
LABERGE, Murielle Rectrice	X				
Personnes convoquées	**Présent**	**Absent**	**Personnes invitées**	**Présent**	**Absent**
B. DE GROSBOIS, Sylvie Vice-rectrice au dév. du campus de Saint-Jérôme	X		-		
LEPAGE, Mario Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim	X		-		
EL ZAÏM, Adel Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation	X À partir de 12 h 15		-		
Secrétaire générale	**Présent**	**Absent**	**Attachée d'administration**	**Présent**	**Absent**
OUELLET, Me Sophie	X		AUGER, Mireille	X	
**Absence motivée.*					

En l'absence du président, monsieur Patrick Duguay, la rectrice, madame Murielle Laberge, assume la présidence de la rencontre. Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte à 12 h 09.

1.- <u>Adoption de l'ordre du jour</u>

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

1.- Adoption de l'ordre du jour

2.- Procès-verbaux :

2.1 Quatre cent quarante-cinquième (7 juin 2021) réunion

2.1.1 Adoption

2.1.2 Affaires en découlant

2.2 Quatre cent quarante-sixième (12 juillet 2021) réunion (extraordinaire)

2.2.1 Adoption

2.2.2 Affaires en découlant

2.3 Quatre cent quarante-septième (16 août 2021) réunion (extraordinaire)

2.3.1 Adoption

2.3.2 Affaires en découlant

3.- Modifications au plan des effectifs 2021-2022

4.- Modification à la grille d'autorisation de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 $

5.- Renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) et de l'assurance sécurité des réseaux et responsabilité en matière de protection de la vie privée (assurance cyber risques) pour le terme 2021-2022

6.- Acquisition de mannequins pour les laboratoires en sciences infirmières

7.- Nomination d'un vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim (**à huis clos**)

8.- Nomination d'un doyen de la recherche et de la création par intérim (**à huis clos**)

9.- Prolongation du mandat du doyen à la gestion académique par intérim (**à huis clos**)

10.- Engagement et affectation d'un directeur ou d'une directrice des Services aux étudiants (**à huis clos**)

11.- Engagement et affectation d'une directrice ou d'un directeur du Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire (**à huis clos**)

12.- Engagement d'une bibliothécaire ou d'un bibliothécaire au Service de la bibliothèque au campus de Saint-Jérôme

13.- Engagement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur de stage et psychologue au Département de psychoéducation et de psychologie au campus de Gatineau

14.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Saint-Jérôme

15.- Engagement d'une secrétaire ou d'un secrétaire au Vice-rectorat à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation

16.- Engagement d'une agente ou d'un agent de soutien administratif à la gestion des études au Département des sciences administratives au campus de Gatineau

17.- Engagement d'une secrétaire de direction ou d'un secrétaire de direction au Département de l'informatique et de l'ingénierie

18.- Dérogation pour la perception des frais indirects de recherche (FIR)

19.- Prochaine réunion (lundi 20 septembre 2021)

20.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbaux :

2.1 Procès-verbal de la quatre cent quarante-cinquième (7 juin 2021) réunion

2.1.1. Approbation

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent quarante-cinquième réunion (7 juin 2021), et ce, sans modification.

2.1.2. Affaires en découlant

La rectrice informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent quarante-cinquième réunion, les suites régulières ont été données.

2.2 Procès-verbal de la quatre cent quarante-sixième (12 juillet 2021) réunion (extraordinaire)

2.2.1. Approbation

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent quarante-sixième réunion extraordinaire (12 juillet 2021), et ce, sans modification.

2.2.2. Affaires en découlant

La rectrice informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent quarante-sixième réunion extraordinaire, les suites régulières ont été données.

2.3 Procès-verbal de la quatre cent quarante-septième (16 août 2021) réunion (extraordinaire)

2.3.1. Approbation

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent quarante-septième réunion extraordinaire (16 août 2021), et ce, sans modification.

2.3.2. Affaires en découlant

La rectrice informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent quarante-septième réunion extraordinaire, les suites régulières ont été données.

3.- Modifications au plan des effectifs 2021-2022

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes au plan des effectifs 2021-2022 :

Au 1er septembre 2021 :

1. **de rattacher** un (1) poste du groupe professionnel de spécialiste en sciences de l'éducation – conseiller pédagogique (P0099) du Décanat de la gestion académique vers le Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire;

2. **de rattacher** deux (2) postes du groupe professionnel de spécialiste en sciences de l'éducation – conseiller pédagogique en technologies éducatives (P0121 et P0140) du Décanat de la gestion académique vers le Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2088 concernant les modifications au plan des effectifs 2021-2022; laquelle résolution est jointe en appendice.

4.- <u>Modification à la grille d'autorisation de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 $</u>

Le Vice-rectorat à l'administration et aux ressources soumet pour approbation, une nouvelle grille de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires avec les modifications ou les ajouts suivants :

- Sous « délégation de 125 000 $ et moins » :

  - modifier l'appellation *vice-rectrice ou vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création (VRERC)* par celle de *vice-rectrice ou vice-recteur à l'enseignement et à la réussite (VRER)*, suite à l'abolition du poste de *VRERC* au plan des effectifs, lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 26 avril 2021, et à la création au plan des effectifs du poste de *VRER* qui sera entérinée au cours de la présente réunion;

  - modifier l'appellation *vice-rectrice ou vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme (VRDCSJ)* par celle de *vice-rectrice ou vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation (VRRCPI)*, suite à l'abolition du poste de *VRDCSJ* au plan des effectifs, lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 26 avril 2021, et à la création au plan des effectifs du poste de *VRRCPI* qui sera entérinée au cours de la présente réunion.

- Sous « délégation de 2 000 $ et moins », retirer le poste *Technicien en administration (recherche et comptabilité)* au Service des finances suite à l'abolition dudit poste au plan des effectifs lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 26 avril 2021.

- Sous « délégation de 2 000 $ et moins », ajouter le poste d'*Agent de gestion financière* suite à la création dudit poste au plan des effectifs lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 26 avril 2021, étant donné qu'une partie des tâches de ce poste concernent le budget ainsi que le traitement des dossiers à la recherche et nécessite par le fait même l'approbation des dépenses de recherche.

- Sous « délégation de 500 $ et moins », modifier l'appellation d'*Agent de stage et psychologue* par *Coordonnateur de stage et psychologue* suite à l'abolition du poste *d'Agent de stage et psychologue* et à la création dudit poste au plan des effectifs lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 26 avril 2021, étant donné que les tâches du poste créé comportent les mêmes tâches que celles du poste aboli quant aux autorisations de dépenses.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2089 concernant la modification à la grille d'autorisation de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 $; laquelle résolution est jointe en appendice.

5.- <u>Renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) et de l'assurance sécurité des réseaux et responsabilité en matière de protection de la vie privée (assurance cyber risques) pour le terme 2021-2022</u>

L'UQO est membre du regroupement des universités québécoises (PARUQ) et, par le biais de ce dernier, elle souscrit à l'ensemble des polices d'assurance de ce programme depuis sa création en 1998. Ce programme d'assurances par regroupement permet à l'UQO de se prévaloir d'une couverture d'assurance de biens et de responsabilité civile complète dans un marché spécialisé, ainsi que d'une assurance sécurité des réseaux et responsabilité en matière de protection de la vie privée (assurance cyber sécurité).

Les négociations relatives au renouvellement du PARUQ pour 2021-2022 ont été menées avec Aon Parizeau, le courtier au dossier, en étroite collaboration avec le sous-comité du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) pour les assurances.

Pour l'assurance des biens, l'augmentation de la prime est de 14 % pour l'UQO et de 16,1 % pour l'ensemble du portefeuille du PARUQ. La sinistralité observée en assurance de biens ainsi que les conditions très difficiles caractérisant actuellement le marché des assurances de dommages expliquent essentiellement la hausse du présent renouvellement.

Pour l'ensemble des assurances, excluant l'assurance en cyber sécurité, les propositions représentent une hausse de la prime de 16 % pour l'ensemble du portefeuille du PARUQ et une hausse de la prime de 14,8 % pour l'UQO par rapport à l'année 2020-2021.

Malgré les négociations et les suivis effectués par le courtier et par l'équipe du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), la proposition soumise s'avère la seule option disponible pour le renouvellement 2021-2022.

Pour ce qui est de l'assurance en cyber sécurité (sécurité des réseaux et responsabilité en matière de protection de la vie privée), le renouvellement avec Beazley correspond à une augmentation de 43,5 % pour le terme 2021-2022, compte tenu du fait que parmi les trois options proposées par l'assureur, l'option 2 a été retenue. De plus, plusieurs couvertures ont été abaissées alors que certaines franchises ont été augmentées.

Les polices d'assurance pour le terme 2021-2022 sont en vigueur depuis le 31 mai 2021.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2090 concernant le renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) et de l'assurance sécurité des réseaux et responsabilité en matière de protection de la vie privée (assurance cyber risques) pour le terme 2021-2022; laquelle résolution est jointe en appendice.

6.- <u>Acquisition de mannequins pour les laboratoires en sciences infirmières</u>

Dans le cadre de ses programmes de premier et deuxième cycle en sciences infirmières, les laboratoires de l'UQO réalisent des activités de simulation, à l'aide de mannequins haute-fidélité, comme stratégie pédagogique afin d'optimiser les apprentissages cliniques et de favoriser l'intégration des enseignements théoriques. Ces activités s'inscrivent aussi dans les normes établies par l'Association canadienne des écoles en sciences infirmières (ACESI) qui octroie les agréments pour nos programmes de sciences infirmières.

Afin de répondre adéquatement aux normes de l'ACESI et aux besoins des activités des programmes, notamment les stages, afin de remédier à la désuétude de certains mannequins actuels, dont un qui ne fonctionne plus du tout, et en considérant la hausse des inscriptions étudiantes au campus de Saint-Jérôme, les laboratoires des campus de Gatineau et Saint-Jérôme doivent acquérir un total de quatre (4) mannequins de simulation haute-fidélité : un mannequin pédiatrique d'environ 1 an, un mannequin pédiatrique d'environ 5 ans ainsi que deux mannequins adultes. Ceux-ci permettront de recréer divers cas cliniques complexes en contexte de soins de santé, notamment pour le secteur des soins critiques et des soins de première ligne pour une clientèle adulte et pédiatrique. L'acquisition de ces mannequins permettra aussi d'uniformiser les pratiques intercampus dans l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Conformément à la *Politique d'acquisition de biens et services et d'octroi de contrats de construction* de l'UQO et de la procédure qui en découle, l'équipe d'approvisionnement du Service des finances de l'Université a publié un appel d'offres sur le *système électronique d'appel d'offres* (SÉAO) du 16 juillet au 16 août 2021 en conformité avec les exigences règlementaires prévues au *Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information* (L.R.Q. C-65.1, r.5.1) adopté en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.Q., 2006, c. 29, c. C-54.1).

De cet appel d'offres, quatre (4) entreprises se sont procuré les documents distribués, et de celles-ci, deux (2) ont déposé une soumission. Suite à l'évaluation de l'admissibilité des entreprises soumissionnaires et à la validation de la conformité des soumissions reçues, une seule, celle de *Laerdal Médical Canada Ltd.* est admissible et conforme. L'équipe d'approvisionnement du Service des finances recommande donc l'adjudication du contrat à

l'entreprise *Laerdal Médical Canada Ltd.* qui a présenté une soumission conforme et dont le prix soumis est le plus bas.

À noter que dans le cadre de ce processus, puisqu'il n'y a qu'une soumission conforme, l'autorisation spécifique du dirigeant d'organisme sera soumise sur une *Annexe 2* qui sera transmise au Secrétariat du Conseil du trésor préalablement à la conclusion du contrat, afin de respecter la disposition applicable du *Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information* (L.R.Q. C-65.1, r.5.1), a.57 al.2 (1°).

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2091 concernant l'acquisition de mannequins pour les laboratoires en sciences infirmières; laquelle résolution est jointe en appendice.

7.- <u>Nomination d'un vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim (à huis clos)</u>

Monsieur Mario Lepage quitte la séance à 12 h 21.

Le poste de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création (VRERC) deviendra vacant le 31 août 2021. Le 1er septembre 2021, ce poste sera aboli et remplacé par le poste de vice-recteur ou de vice-rectrice à l'enseignement et à la réussite (VRER) comme prévu par la modification organisationnelle adoptée le 6 avril 2021 (résolution 436X-CA-6706).

Suite au processus mis en place pour pourvoir le poste de VRER, au printemps 2021, madame Hélène Forget a été nommée à ce poste le 14 juin 2021 (résolution 439-CA-6735) pour une entrée en poste le 1er septembre 2021. Cette dernière a toutefois décliné l'offre de l'Université pour le poste de vice-rectrice à l'enseignement et à la réussite et continuera d'assumer ses fonctions comme doyenne des études, poste qu'elle occupe depuis mars 2019.

Monsieur Mario Lepage, qui occupe la fonction de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim depuis le 1er septembre 2021 a offert de reporter son départ à la retraite, prévu le 31 août 2021, et d'assumer les fonctions du poste vice-recteur à l'enseignement et à la réussite (VRER) par intérim. Ceci permettra à l'UQO de pourvoir le poste de vice-recteur ou de vice-rectrice à l'enseignement et à la réussite et d'assurer stabilité et solidité à l'équipe de direction dans l'intervalle.

Le processus inscrit au *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, de vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme, de doyen des études et de doyen de la recherche et de la création* pour pourvoir le poste de vice-rectrice ou vice-recteur à l'enseignement et à la réussite sera relancé sous peu.

Ainsi, le comité exécutif est invité à nommer monsieur Mario Lepage à titre de vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim pour la période commençant le 1er septembre 2021 et se terminant à l'arrivée du premier terme de l'un des évènements suivants : soit la date de retraite de monsieur Lepage, le 31 décembre 2021, soit la nomination d'une personne à titre de vice-rectrice ou vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

La commission des études a formulé un avis unanimement favorable le 17 août 2021(résolution 383X-CE-2420).

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos. L'on convient d'autoriser la présence des personnes convoquées.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2092 concernant la nomination d'un vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim (**Mario Lepage**); laquelle résolution est jointe en appendice.

Monsieur Mario Lepage réintègre la séance à 12 h 25.

8.- <u>Nomination d'un doyen de la recherche et de la création par intérim (à huis clos)</u>

Le poste de doyen ou doyenne de la recherche et de la création est vacant depuis le 1er janvier 2021.

Les démarches visant à pourvoir ce poste sont en cours depuis plusieurs mois, mais ont été infructueuses jusqu'à maintenant. Madame Sylvie de Grosbois, vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme, laquelle assumait aussi depuis le 1er janvier 2021 la fonction de doyenne de la recherche et de la création par intérim, quittera l'UQO pour la retraite le 31 août prochain.

Il importe de maintenir une présence à ce poste de l'Université afin d'assurer la continuité des activités de recherche et création, mais aussi afin d'assurer un soutien en recherche et création au nouveau vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation (VRRCPI), monsieur Adel El Zaïm, lequel est entré en fonction le 16 août 2021.

Sur recommandation de la rectrice, la candidature de monsieur André Manseau est proposée. Monsieur Manseau a occupé plusieurs postes de direction à l'UQO, dont doyen de la recherche, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant et cadre-conseil. Il ne sera pas candidat au poste de doyen de la recherche et de la création.

La nomination de monsieur André Manseau au poste de doyen de la recherche et de la création par intérim est prévue pour la période du 22 juillet 2021et se terminant à l'arrivée du premier terme de l'un des événements suivants : soit le 31 décembre 2021, soit lors de la nomination d'une personne à titre de doyen ou doyenne de la recherche et de la création.

La commission des études a émis un avis unanimement favorable lors de sa 383e réunion extraordinaire tenue le 17 août 2021 (résolution 383X-CE-2421).

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos. L'on convient d'autoriser la présence des personnes convoquées.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2093 concernant la nomination d'un doyen de la recherche et de la création par intérim (**André Manseau**); laquelle résolution est jointe en appendice.

9.- <u>Prolongation du mandat du doyen à la gestion académique par intérim (à huis clos)</u>

Lors de la quatre cent trentième réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le lundi 28 septembre 2020, les membres ont procédé à la nomination de monsieur Éric Langlois à titre de doyen à la gestion académique par intérim du 1er octobre 2020 jusqu'au 1er septembre 2021 (résolution 430-CA-6602) complémentairement à la nomination de monsieur Mario Lepage à titre de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim.

Lors de la quatre cent trente-sixième réunion (extraordinaire) du conseil d'administration qui s'est tenue le mardi 6 avril 2021, les membres ont adopté la nouvelle structure organisationnelle de l'UQO (résolution 436X-CA-6706). Il a été décidé de reporter la création du Vice-rectorat à la gestion des ressources humaines et de placer le Décanat de la gestion académique sous la responsabilité du Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite.

Les postes de vice-rectrice ou vice-recteur à l'enseignement et à la réussite (VRER) et vice-rectrice ou vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation (VRRCPI) ont été affichés pour une entrée en fonction le 1er septembre 2021.

L'objectif étant que la nouvelle vice-rectrice ou le nouveau vice-recteur à l'enseignement et à la réussite puisse participer au processus de sélection visant à pourvoir le poste de doyenne ou doyen à la gestion académique, l'affichage du poste de doyenne ou doyen à la gestion académique devait se faire au mois d'août. Toutefois, le processus a dû être interrompu à la suite du désistement de la personne retenue pour le poste de VRER et sera repris cet automne.

Considérant la préparation en cours des négociations des conventions collectives (professeurs et personnes chargées de cours) et compte tenu de la rentrée universitaire, le poste au décanat de la gestion académique ne peut être dépourvu de titulaire.

Il est donc demandé de prolonger le mandat de monsieur Éric Langlois au poste de doyen à la gestion académique par intérim, et ce, jusqu'à la nomination d'une doyenne ou d'un doyen qui sera faite dès que possible, et si tout se passe bien, au plus tard le 31 décembre 2021.

La commission des études a émis un avis unanimement favorable lors de sa 383e réunion extraordinaire tenue le 17 août 2021 (résolution 383X-CE-2422).

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos. L'on convient d'autoriser la présence des personnes convoquées.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2094 concernant la prolongation du mandat du doyen à la gestion académique par intérim (**Éric Langlois**); laquelle résolution est jointe en appendice.

10.- <u>Engagement et affectation d'un directeur ou d'une directrice des Services aux étudiants (à huis clos)</u>

Le poste de directrice ou directeur des Services aux étudiants est devenu vacant le 1er février 2021, suite au départ à la retraite de madame Liette Faubert. Un processus de dotation a été mis en place par un affichage interne sur le site Web de l'UQO le 21 mai 2021, tel que prévu au protocole des cadres et un affichage externe sur diverses plateformes telles que Facebook, Linkedln, AMEQ, La Relance, Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec, Emploi Québec et Expresso-jobs à la même date.

Le comité de sélection a reçu vingt-quatre (24) candidatures et en a retenu trois (3) pour une entrevue.

Le comité exécutif est donc invité à entériner la recommandation du comité de sélection quant à l'engagement d'un directeur des Services aux étudiants à compter du 23 août 2021 pour un premier contrat de cadre d'une durée de deux (2) ans. Cette embauche antérieure à la rencontre du comité exécutif a été nécessaire puisque madame Sylvie B. de Grosbois quittera l'UQO le 31 août 2021 et qu'une passation de dossiers est requise.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos. L'on convient d'autoriser la présence des personnes convoquées.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2095 concernant l'engagement et l'affectation d'un directeur des Services aux étudiants (**Yves Lahaie**); laquelle résolution est jointe en appendice.

11.- <u>Engagement et affectation d'une directrice ou d'un directeur du Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire (à huis clos)</u>

Lors de la quatre cent trente-sixième réunion (extraordinaire) du conseil d'administration qui s'est tenue le mardi 6 avril 2021, les membres du CA ont adopté la nouvelle structure organisationnelle de l'UQO (résolution 436X-CA-6706) et le Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire a été créé et relève du Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite.

Il devient maintenant nécessaire de nommer une directrice ou un directeur du Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire.

Un processus de dotation a été mis en place par un affichage interne sur le site Web de l'UQO le 15 juin 2021, tel que prévu au protocole des cadres et un affichage externe sur diverses plateformes telles que Facebook, Linkedln, AMEQ, Réseau de l'UQ, Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec, Emploi Québec et à la même date.

Le comité de sélection, composé de monsieur Mario Lepage, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim, de madame Murielle Laberge, rectrice, de madame Suzanne Martin, chargée de cours au Département des sciences de l'éducation et monsieur Martin Laberge, professeur au Département des sciences sociales a reçu douze (12) candidatures et en a retenu trois (3) pour une entrevue.

Le comité exécutif est donc invité à entériner la recommandation du comité de sélection quant à l'engagement d'une directrice du Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire à compter du 1er septembre 2021 ou selon entente pour un premier contrat de cadre d'une durée de deux (2) ans.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos. L'on convient d'autoriser la présence des personnes convoquées.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2096 concernant l'engagement et l'affectation d'une directrice du Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire (**Stéphanie Demers**); laquelle résolution est jointe en appendice.

12.- <u>Engagement d'une bibliothécaire ou d'un bibliothécaire au Service de la bibliothèque au campus de Saint-Jérôme</u>

Suite à la vacance du poste de bibliothécaire au Service de la bibliothèque au campus de Saint-Jérôme, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Amélie Brault à titre de bibliothécaire au Service de la bibliothèque au campus de Saint-Jérôme.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2097 concernant l'engagement d'une bibliothécaire au Service de la bibliothèque au campus de Saint-Jérôme (**Amélie Brault**); laquelle résolution est jointe en appendice.

13.- <u>Engagement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur de stage et psychologue au Département de psychoéducation et de psychologie au campus de Gatineau</u>

Suite à la vacance du poste de coordonnatrice ou coordonnateur de stage et psychologue au Département de psychoéducation et de psychologie au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Geneviève Ruel à titre de coordonnatrice de stage et psychologue au Département de psychoéducation et de psychologie au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2098 concernant l'engagement d'une coordonnatrice de stage et psychologue au Département de psychoéducation et de psychologie au campus de Gatineau (**Geneviève Ruel**); laquelle résolution est jointe en appendice.

14.- <u>Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Saint-Jérôme</u>

Suite à la vacance du poste de technicienne ou technicien en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Saint-Jérôme, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage interne dudit poste.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Marie-Eve Bernier Vachon à titre de technicienne en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Saint-Jérôme.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2099 concernant l'engagement d'une technicienne en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Saint-Jérôme (**Marie-Eve Bernier Vachon**); laquelle résolution est jointe en appendice.

15.- <u>Engagement d'une secrétaire ou d'un secrétaire au Vice-rectorat à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation</u>

Suite à la vacance du poste de secrétaire au Vice-rectorat à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Annie Gallant à titre de secrétaire au Vice-rectorat à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2100 concernant l'engagement d'une secrétaire au Vice-rectorat à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation (**Annie Gallant**); laquelle résolution est jointe en appendice.

16.- <u>Engagement d'une agente ou d'un agent de soutien administratif à la gestion des études au Département des sciences administratives au campus de Gatineau</u>

Suite à la vacance du poste d'agente ou d'agent de soutien administratif à la gestion des études au Département des sciences administratives au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Lévina Mayer à titre d'agente de soutien administratif à la gestion des études au Département des sciences administratives au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2101 concernant l'engagement d'une agente de soutien administratif à la gestion des études au Département des sciences administratives au campus de Gatineau (**Lévina Mayer**); laquelle résolution est jointe en appendice.

17.- <u>Engagement d'une secrétaire de direction ou d'un secrétaire de direction au Département de l'informatique et de l'ingénierie</u>

Suite à la vacance du poste de secrétaire de direction au Département de l'informatique et de l'ingénierie au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Karine Dufour à titre de secrétaire de direction au Département de l'informatique et de l'ingénierie au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2102 concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Département de l'informatique et de l'ingénierie (**Karine Dufour**); laquelle résolution est jointe en appendice.

18.- <u>Dérogation pour la perception des frais indirects de recherche (FIR)</u>

La professeure Audrey Rousseau du Département des sciences sociales a obtenu une subvention de recherche de 20 000 $ provenant d'un organisme privé ukrainien-canadien (Fondation Taras Shevchenko) qui gère le *Canadian First World War Internment Recognition Fund* (CFWWIRF). Malgré la disposition indiquée au formulaire budgétaire de l'organisme qui indique accepter des frais administratifs jusqu'à un maximum de 15 % du projet, le CFWWIRF a refusé, par lettre du 21 février 2021, de couvrir les frais indirects de recherche ou les dépenses administratives. Une conciliation qui a impliqué des représentantes du Secrétariat général et du Décanat de la recherche et de la création a été tentée, sans succès, avec la gestionnaire du programme de l'organisme subventionnaire privé (CFWWIRF). La gestionnaire nous a expliqué que les frais administratifs ne sont pas autorisés pour les universités.

Ce financement, même modeste, aura toutefois des retombées significatives pour l'UQO :

A) en facilitant la poursuite de cette recherche sociohistorique unique (qui n'a jamais été entreprise) sur le travail de mémoire contemporain entourant les injustices historiques liées à l'internement au Québec durant la Première Guerre mondiale;

B) en soutenant la réalisation de deux publications de recherche et le développement d'un site Web à visées pédagogiques.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 448-CX-2103 concernant la dérogation pour la perception des frais indirects de recherche (FIR); laquelle résolution est jointe en appendice.

19.- <u>Prochaine réunion</u>

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 20 septembre 2021 à 12 h et pourrait se tenir en mode hybride, selon l'évolution de la situation sanitaire.

La rectrice souligne qu'il s'agit aujourd'hui de la dernière séance de madame Sylvie B. de Grosbois, laquelle quitte pour la retraite le 31 août prochain. De sincères et chaleureux remerciements lui sont adressés.

La rectrice fait savoir qu'un communiqué comprenant des détails additionnels sur la rentrée automnale 2021 sera envoyé sous peu à la communauté étudiante.

Elle indique que des statistiques détaillées concernant les inscriptions seront partagées lors de la séance du conseil d'administration du 27 septembre prochain. Elle fait toutefois déjà savoir qu'une baisse des inscriptions est observée et que le temps partiel est en forte hausse, notamment au campus de Saint-Jérôme. À la demande d'un membre, des vérifications seront effectuées quant au nombre de demandes d'absence autorisée.

Elle précise que le poste de vice-recteur à l'enseignement et à la réussite est actuellement en affichage.

Enfin, elle informe les membres de la démission d'un membre du conseil d'administration et du comité exécutif, monsieur Sylvain Arbour, et de la décision de madame Nadine Le Gal de ne pas renouveler son mandat au sein du conseil. Les démarches pour solliciter des candidatures seront effectuées au cours des prochaines semaines.

20.- <u>Clôture de la séance</u>

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 13 h 12.

La présidente d'assemblée	**La secrétaire générale**